



Rapport d'activités 2023

Bureau cantonal pour
l'intégration des étrangers
et la prévention du racisme (BCI)

Table des matières

- 4 Message de la déléguée
- 6 Faits & chiffres 2023
- 8 Organisation
- 10 Moments forts en 2023
- 13 Focus sur les antennes
régionales du BCI
- 14 Témoignages
- 18 Perspectives
- 19 Liste des organismes
soutenus en 2023

Message de la déléguée

Le 1^{er} janvier 2024 a marqué l'entrée en vigueur du troisième Programme cantonal d'intégration (PIC), dix ans après le premier du genre. Si les conditions-cadres n'ont formellement que peu changé, l'esprit, lui, a évolué. À l'aune du premier PIC, les lignes directrices, sous la forme d'objectifs fédéraux, avaient certes fixé les grands axes, mais en laissant une grande marge de manœuvre aux cantons pour les mettre en œuvre selon leur contexte et leurs réalités locales. Les autorités fédérales, cantonales et communales étaient portées par la volonté d'ancrer positivement et durablement une politique d'intégration ouverte et adéquate. Un vent de créativité, voire d'effervescence, régnait lors de la rédaction de ces PIC, ouvrant, au-delà des défis, le champ des possibles. C'était en effet la première fois, après les migrations saisonnières, les faiseurs de suisses et le financement de projets par à-coups, qu'un programme commun aux 26 cantons existait et que des ressources financières importantes étaient mises à disposition.

Pour le canton de Vaud, le PIC a été un grand défi et une formidable opportunité pour à la fois consolider les bases de l'existant, inclure toutes les actrices et tous les acteurs, et développer des mesures répondant aux besoins. Au fil des années, les liens avec le réseau se sont consolidés et développés et la visibilité du BCI s'est peu à peu accrue, notamment au sein de l'administration cantonale, permettant de fructueuses collaborations.

Cette marge de manœuvre s'est depuis régulièrement amoindrie. Un virage important a été amorcé avec la réforme des trois bases légales impactant l'intégration: la loi sur le droit de cité, la loi sur l'asile et la loi sur l'intégration des étrangers, toutes marquées par un durcissement certain. Les développements se sont néanmoins poursuivis. Ainsi, l'Agenda Intégration Suisse (AIS) pour les personnes issues de l'asile a renforcé les moyens tout en fixant des objectifs plus rigoureux, ce qui a permis, dans le canton de Vaud, de travailler en profondeur sur les liens entre les différentes institutions pour fluidifier le parcours des personnes issues de l'asile, tout en instaurant une véritable culture de la collaboration entre les différents partenaires.

De cette manière, chaque défi a été transformé en opportunité par le canton de Vaud. Il a profité de chaque circonstance pour consolider les avancées et tenter d'anticiper les nouveaux défis. Le PIC III a ainsi été l'occasion de mener une large consultation sur la politique d'intégration souhaitée par les actrices et acteurs vaudois-e-s et, surtout, de la traduire à long terme en une vision politique.

Seulement quelques mois après le début de sa mise en œuvre, le PIC III a permis de confirmer et d'inscrire un certain nombre d'axes, entre autres: le rôle central des communes dans la politique d'intégration avec un projet pilote d'entretiens d'accueil, une plateforme réunissant les treize délégué-e-s communales et communales du canton, une extension des offres de cours de langue, un renforcement des mesures en faveur des femmes migrantes isolées et des plans d'action pour lutter contre le racisme structurel en collaboration avec de nombreux corps de l'État.

Des orientations qui s'ancrent sur le terrain depuis dix ans, des développements qui complètent les mesures existantes, des actions qui répondent aux besoins et qui ont de l'impact, voilà le but de ce PIC III, qui s'efforce de rester vaudois tout en répondant aux exigences nationales. Tout ceci dans un contexte de débat sur les coupes budgétaires dans lequel l'intégration a malheureusement une place de choix. Un défi à relever dont le BCI a l'ambition, avec ses partenaires, de transformer en opportunité.



Amina Benkais-Benbrahim
Déléguée à l'intégration
et cheffe du BCI

Faits & chiffres

2023

53

projets financés

660'320.-

Total des montants versés en CHF

80

porteuses et porteurs de projets et/ou de conventions

46

conventions de subventionnement pour un montant de **4'892'858.-**. Les conventions du domaine « Langues et formation » représentent près de **46%** du montant total des conventions.

Permanences Info-Conseil Migration du Centre social protestant (CSP-Vaud)

11

lieux de consultation sur le canton de Vaud (hors Lausanne) (2 fermés en 2023)

1'460

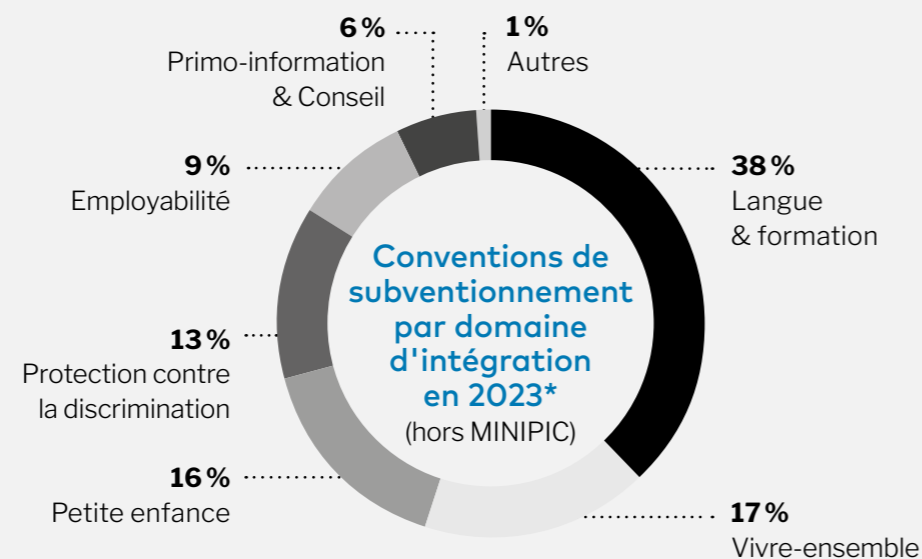
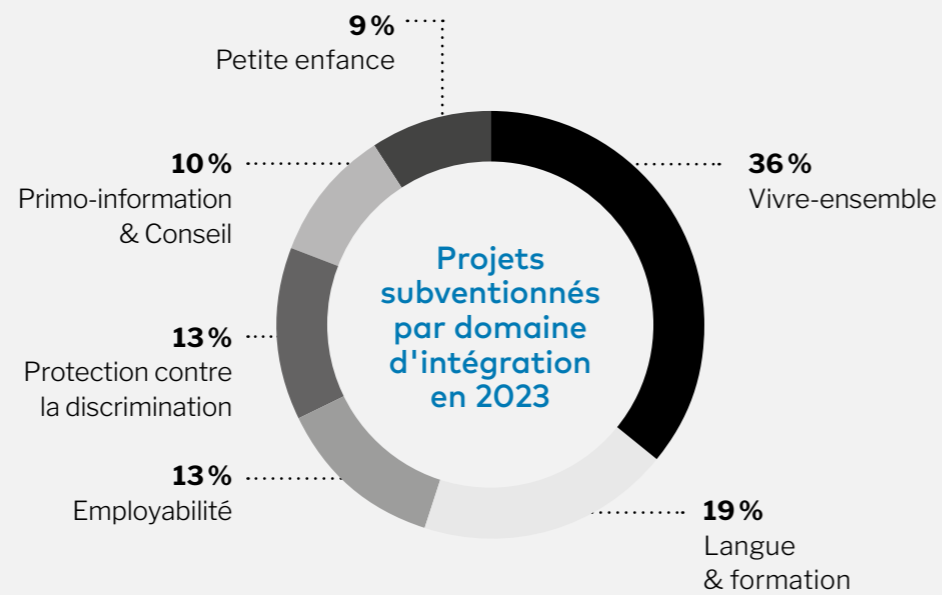
consultations collectives organisées sur ces sites

564

suivis personnalisés

1'658

bénéficiaires



*Une convention peut toucher plusieurs domaines d'intégration

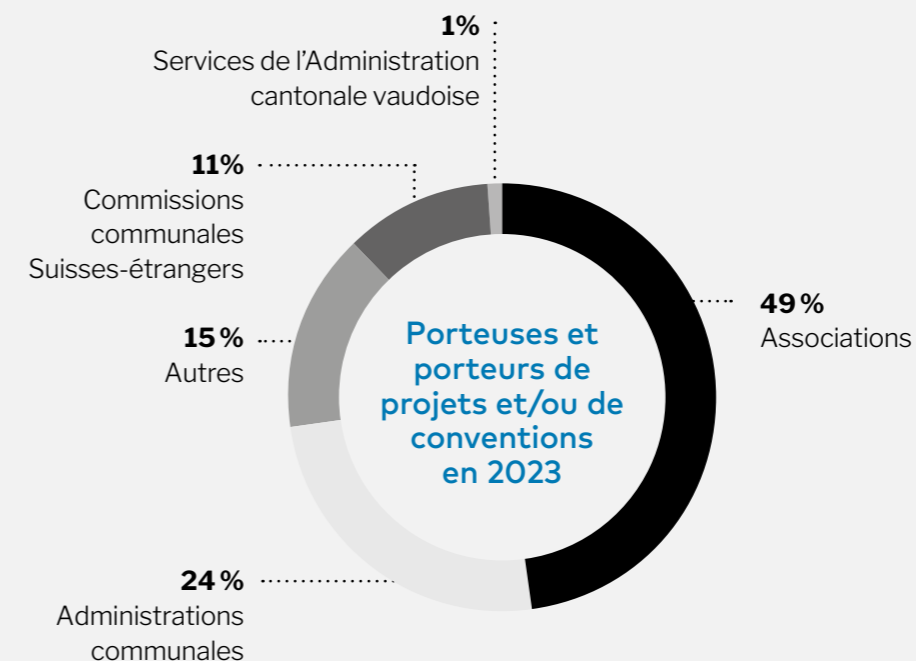
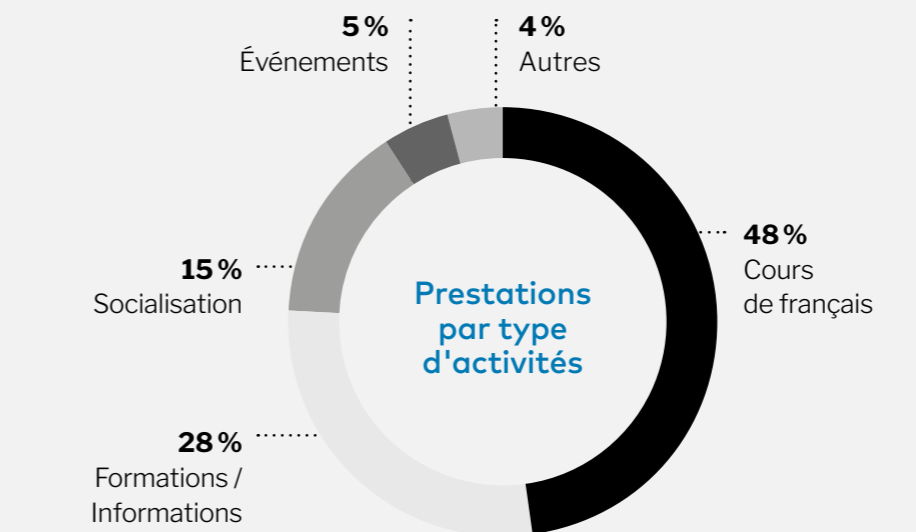
Au 31 décembre 2023, la population du canton de Vaud compte 846'300 habitant·e·s (+15'500 personnes; +1,9% par rapport à 2022). Source: StatVD

Prestations

Plus de **50'000** personnes touchées (suisses et immigrées) par **905** activités d'intégration et de prévention du racisme.

Langue & formation

432 cours de français
37'937 heures
Coût: **CHF 2'484'156.-** (projets et conventions)



Bon à savoir

Dans le canton de Vaud, la proportion de personnes étrangères équivaut à **34%** de la population totale, soit **284'800** personnes (31.12.2023).

Source: StatVD

77

nombre de nouveaux cas recensés lors des consultations en racisme par le BCI

38

publications disponibles

15

collaboratrices et collaborateurs **11** équivalents plein temps (EPT)

Le BCI au-delà du Canton

Par l'intermédiaire de la déléguée à l'intégration, **coprésidente**

- la Conférence latine des délégués à l'intégration

Et est membre:

- Du comité de la Conférence des délégués à l'intégration
- Du groupe national d'accompagnement PIC/AIS
- De la commission consultative du Centre Suisse Islam et Société (CSIS)
- De la table ronde pour la lutte contre les mutilations génitales féminines

Organisation

Le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) du canton de Vaud a été fondé en 2009.

La Loi sur l'intégration des étrangers et sur la prévention du racisme (LIEPR) du 23 janvier 2007 constitue la base légale de son activité.

Le BCI déploie son activité dans différents domaines de l'intégration et de la prévention du racisme, selon les priorités définies par le Conseil d'État vaudois, tout en coordonnant son action avec la politique d'intégration fédérale.

Dirigé par la Déléguée à l'intégration, le BCI est le répondant cantonal pour toutes les questions liées à l'intégration des personnes étrangères dans le canton de Vaud. Sa mission consiste à piloter la politique d'intégration, ainsi qu'à mettre en œuvre des mesures concrètes visant à favoriser la coexistence des populations suisse et étrangère. Pour y répondre, le BCI offre trois types de prestations: conseils et sensibilisation, soutien aux projets, mise en réseau.

Pour soutenir les associations et les communes, les antennes régionales représentent un maillon essentiel au fonctionnement du BCI. Cet ancrage local vise à faciliter le développement du réseau et à accompagner l'implantation de projets locaux.



Une équipe engagée

Rattaché au Service de la population (SPOP) du Canton de Vaud, le BCI travaille sous la responsabilité de la Déléguée cantonale à l'intégration. L'équipe se compose de chargé-e-s de projets thématiques, de responsables d'antennes régionales et d'un secrétariat.

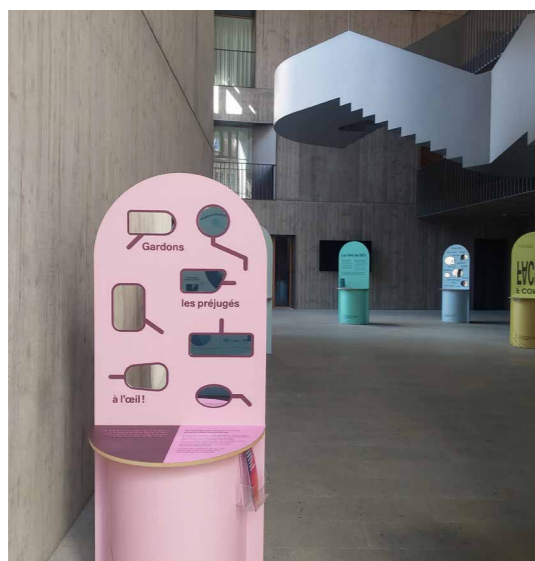
	Nom Prénom	Fonction	Taux de travail
	Abu El Hassan-Jorge Aurélie	Chargée de projet <i>Primo-Information et Conseil</i>	70%
	Amaudruz Tatiana	Adjointe à la Déléguée à l'intégration	80%
	Benkais-Benbrahim Amina	Déléguée à l'intégration, cheffe du BCI	100%
Dès le 25.09.2023	Brown Ella	Secrétaire	40%
	Dessonnaz Prisca	Secrétaire de direction	50%
Jusqu'au 31.08.2023	Egli Anselme	Secrétaire	40%
	Exquis Céline	Chargée de projet <i>Langue et formation et Petite enfance</i>	80%
Jusqu'au 31.07.2023	Iyigüven Yesim	Chargée d'évaluation et de projets	80%
	Giacometti Katel	Cheffe de projet <i>Asile et Finances</i>	100%
	Guermann Philippe	Chef de projet <i>Agenda Intégration Suisse</i>	100%
	Kajtazi Migjen	Responsable antennes Nyon, Morges, Ouest lausannois et responsable des consultations pour les victimes de discriminations	100%
	Laroche-Neji Sarah	Responsable antennes Chablais, Riviera, Pays d'En-Haut et répondante pour la Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI)	70%
Dès le 12.06.2023	Mary Aude	Chargée d'évaluation et de projets	80%
	Rosset Leïla	Chargée de projet <i>Protection contre les discriminations et Vivre-ensemble</i>	60%
	Sottas Marie	Responsable antennes Jura-Nord vaudois, Gros-de-Vaud, Broye-Vully, Lavaux-Oron	70%
	Stevanato Tania	Chargée de projet <i>Formation</i>	10%
	Tames Julia	Chargée de projet <i>Communication et Employabilité</i>	80%

Dans le cadre de leur cursus de formation, deux apprenti-e-s ont passé respectivement six mois au BCI sous la responsabilité du secrétariat. En outre, le BCI a encadré en 2023 deux stagiaires universitaires.

Moments forts en 2023

Cette rubrique offre un tour d'horizon de quelques activités représentatives de l'année écoulée qui illustrent l'expertise du BCI en matière de politique d'intégration et de prévention contre les discriminations.

L'exposition « Miroir, Miroirs! » à nouveau déployée pour sensibiliser sur les questions de diversité culturelle



En 2019, le BCI a inauguré l'exposition itinérante « Miroir, Miroirs! » avec pour objectifs d'initier une réflexion sur le thème de la diversité culturelle, de recenser les bonnes pratiques institutionnelles et de répondre aux besoins identifiés à cet égard au sein des administrations publiques. Sa circulation a été brusquement interrompue en 2020 en raison de la crise sanitaire. Après un travail de mise à jour de ses contenus, l'exposition a repris sa route en mars 2023 auprès du Grand Conseil à l'occasion de la Semaine d'actions contre le racisme (SACR). Elle a ensuite été déployée auprès de l'Administration cantonale des impôts (ACI) et de l'état civil, pour conclure sa tournée à l'Administration communale d'Orbe, première commune à accueillir l'exposition. La reprise de cette initiative témoigne de l'engagement du BCI dans la sensibilisation aux enjeux que représente la diversité culturelle dans la délivrance des prestations de l'État.

Programme « Stabilisation et activation des ressources des personnes ayant des besoins particuliers »

En 2022, le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) a lancé un programme pour soutenir des projets innovants dans le domaine de l'asile, visant la détection, l'orientation, la stabilisation et l'activation des ressources des personnes ayant des besoins particuliers. L'objectif était d'aider les participant·e·s à gérer leur quotidien en autonomie, à se stabiliser et activer leurs ressources, et à leur permettre de nouer des contacts sociaux. Le BCI a sollicité ses partenaires via un appel à projets, adressé prioritairement aux communes et acteurs·trices de la santé. Onze projets ont été soumis et cinq ont été sélectionnés pour être présentés au SEM:

- **La parole par le théâtre (Ville d'Yverdon-les-Bains):** améliorer la prise de parole, l'affirmation et la confiance en soi.
- **Atelier anti-gaspillage (Ville d'Yverdon-les-Bains):** création de lien social autour de la couture, avec un meilleur accès pour le public asile.
- **Cycle de tables rondes asile (Ville d'Yverdon-les-Bains):** espace d'échanges sur des thématiques liées à l'intégration, étendu au public asile.
- **PM+ (Coordination cantonale pour la Santé Mentale des Migrant·e·s en situation de Précarité; CHUV; Office du médecin cantonal; Croix-Rouge vaudoise):** soutien psychosocial individuel pour adultes en détresse, par des intervenant·e·s communautaires.
- **Sommeil (Association Appartenances):** intervention de groupe adaptée culturellement pour améliorer le sommeil.

Ces projets, cofinancés par le SEM, le BCI et les structures ordinaires/associatives, ont

été mis en œuvre en 2023. Le projet « PM+ », mené avec le consortium SPIRIT financé par Promotion Santé Suisse, vise à s'inscrire durablement dans le dispositif vaudois de prise en charge de la santé mentale pour les populations vulnérables et a été prolongé jusqu'à fin 2026. Les autres projets se poursuivent hors programme.

Mise en œuvre du projet pilote des entretiens d'accueil

Le BCI, en collaboration avec la Division communes et nationalité (SPOP) et des communes vaudoises, a mis sur pied un projet pilote d'entretiens d'accueil aux contrôles des habitants communaux. Ces entretiens d'accueil individuels visent à transmettre de manière personnalisée des informations utiles aux nouveaux et nouvelles arrivant·e·s de la commune, facilitant ainsi leur installation. Mis en œuvre en 2023, ce projet pilote se déploie actuellement dans trois communes: Ecublens, Le Mont-sur-Lausanne et Villeneuve. Pour réaliser ces entretiens, menés par le ou la préposé·e au contrôle des habitants, les contrôles des habitants des communes participantes transmettent un courrier d'invitation aux nouveaux et nouvelles arrivant·e·s entre un et trois mois après leur annonce d'arrivée auprès de la commune. L'entretien dure environ 45 minutes, il est sans frais et il est possible de faire appel à un·e interprète pour faciliter les échanges. Ce projet poursuit son développement en 2024 et s'étendra encore en 2025 à de nouvelles communes.



Consultations pour victimes d'acte(s) raciste(s): chiffres 2023

Membre du réseau national de consultations pour victimes d'acte(s) raciste(s), le BCI offre une prestation de conseil, d'orientation et de suivi individuel pour toutes les personnes qui résident dans le canton de Vaud et qui ont vécu ou ont été témoins d'actes de discrimination raciale. À noter que le BCI subventionne le Bureau lausannois pour les immigré·e·s (BLI) pour ses propres consultations, destinées uniquement aux habitant·e·s de Lausanne.

Pour les incidents qui ont eu lieu dans le canton de Vaud (hors région lausannoise), le BCI a été sollicité pour 77 nouveaux cas en 2023, un chiffre en augmentation par rapport à 2022 (+8,5%), portant à 87 le nombre total de cas traités en 2023. Ces chiffres sont en constante augmentation depuis plusieurs années. Si les causes de cette évolution sont difficiles à établir et attribuables à une conjonction de plusieurs facteurs, on peut toutefois supposer que cette augmentation est notamment due à une meilleure visibilité des prestations de consultations.

En 2023, les incidents signalés au BCI ont eu lieu dans divers domaines de la vie quotidienne: la majorité d'entre eux ont eu lieu dans le domaine de l'école et de la formation (14 cas); ensuite dans les médias ou sur les réseaux sociaux (12 cas); au travail (11 cas); ou encore dans les administrations cantonale et communale (10 cas).

Création du dispositif interdépartemental vaudois de prévention et de lutte contre les mariages forcés

Depuis 2010, le Canton de Vaud est engagé dans la lutte contre les mariages forcés. Néanmoins, jusqu'en avril 2023, il n'existait aucune entité ayant le mandat officiel de prévenir et lutter contre les mariages forcés, notamment dans la prise en charge de situations. Le 26 avril 2023, le Conseil d'État a décidé de mettre sur pied un nouveau dispositif interdépartemental visant à prévenir et à traiter cette problématique. Piloté par le

Focus sur les antennes régionales du BCI



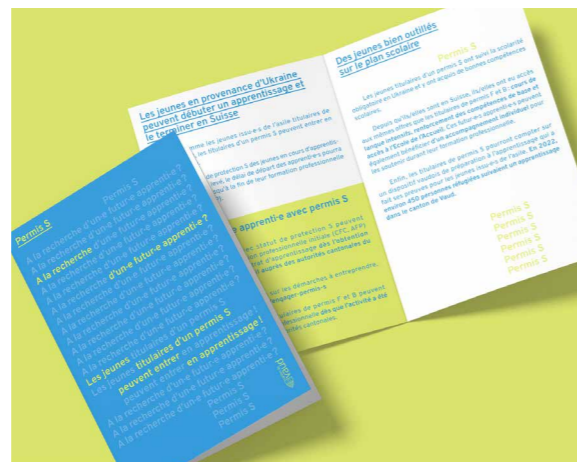
BCI, il est constitué d'un groupe opérationnel et d'une table ronde. Outre l'information et la sensibilisation, le dispositif permet de renforcer les aspects de détection, de prise en charge, de suivi et de coordination. Le groupe opérationnel regroupe les représentants des institutions les plus concernées (BCI, LAVI, Police cantonale, état civil et Direction générale de l'enfance et de la jeunesse). L'objectif est d'anticiper, de mutualiser les compétences et d'établir des pistes d'action pour soutenir l'institution qui prendra en charge les cas. La table ronde, constituée des membres du groupe opérationnel ainsi que d'autres responsables et spécialistes, quant à elle, se réunit chaque année afin d'établir un état de la situation dans le canton. Chaque année, on recense environ 300 cas de mariages forcés sur le territoire helvétique.

Nouveau dépliant « Permis S: À la recherche d'un-e futur-e apprenti-e? »

En mars 2023, la Confédération a annoncé que les détentrices et détenteurs de permis S pouvaient débiter un apprentissage et le terminer en Suisse malgré une éventuelle levée du statut de protection S. Cette décision offre une certaine sécurité aux entreprises formatrices afin qu'elles puissent planifier la conclusion de contrats d'apprentissage. Afin d'informer les entreprises de cette décision et des démarches à entreprendre, le BCI a édité un dépliant d'information qui leur est destiné en collaboration avec la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP), la Direction générale de l'emploi et du marché du travail (DGEM) et l'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM).

Nouveaux matériels « Bienvenue dans le canton de Vaud »

Depuis plusieurs années, le BCI édite la brochure « Bienvenue dans le canton de Vaud » pour permettre aux nouvelles et nouveaux arrivant-e-s de trouver facilement les informations nécessaires à leur installation en plusieurs langues. Un portail en ligne du même nom est également disponible. Afin de les promouvoir et d'encourager leur consultation, le BCI a créé deux nouveaux outils : une affiche et un dépliant. Ces derniers sont à disposition des partenaires sur commande.



Les trois antennes régionales du BCI jouent un rôle crucial dans la mise en œuvre des politiques d'intégration et de prévention du racisme au niveau local. Créées pour répondre aux besoins spécifiques des différentes régions du canton, elles assurent une liaison essentielle entre le terrain et le BCI. Coup de projecteur sur leurs actions.

De la création à la réorganisation: histoire et évolution des antennes

Le BCI a été créé en 2009, à la suite de l'introduction de la loi sur les étrangers et la prévention du racisme (LIEPR) dans le canton de Vaud. Il a ainsi progressivement repris les activités du « Centre de compétences intégration » géré depuis 2001 par la Fraternité du Centre social protestant (CSP) sur mandat fédéral et cantonal. Dans le cadre de ce mandat, le CSP offrait notamment un service qui fournissait informations et accompagnement aux associations œuvrant pour l'intégration des personnes étrangères. Ce service était délivré par quatre antennes régionales: Bex, Nyon, Yverdon-les-Bains et Renens. En 2013, en réponse à des besoins spécifiques locaux, l'antenne de Vevey a été créée.

En 2016, lors de l'élaboration de sa nouvelle feuille de route stratégique, le BCI a procédé à la réorganisation des antennes, qui sont depuis lors au nombre de trois:

- Jura-Nord vaudois, Gros-de-Vaud, Broye-Vully, Est lausannois, Lavaux-Oron
- La Côte, Ouest lausannois
- Chablais, Riviera, Pays d'Enhaut

Grâce à leur connaissance fine des enjeux propres à chaque région vaudoise, les responsables d'antennes fournissent des prestations en étroite collaboration avec les communes et les partenaires associatifs. Ils et elles offrent des services de sensibilisation, de mise en réseau des actrices et acteurs, de soutien au développement des politiques d'intégration communales et de conseil aux projets des partenaires associatifs et institutionnels. Cette expertise est également mise à disposition des structures ordinaires sur des thématiques particulières.

L'ancrage local et le développement de synergies au cœur de leurs missions

Depuis 2014, la politique vaudoise d'intégration des étrangers et de prévention du racisme s'inscrit dans un cadre basé sur trois niveaux: fédéral, cantonal et communal. Afin de tendre vers une politique d'intégration de plus en plus autonome des instances fédérales, il devient essentiel d'ancrer les actions à l'échelle locale. Les communes occupent donc ici un rôle primordial. Ainsi, les responsables d'antennes régionales les accompagnent dans leurs démarches, allant de l'identification des besoins locaux à la mise en œuvre des prestations, jusqu'à leurs ajustements, si nécessaire. Par ailleurs, les responsables d'antennes régionales veillent également à renforcer et à développer la mise en réseau des partenaires associatifs, institutionnels et communaux afin d'encourager les synergies et le partage de bonnes pratiques. Ils et elles poursuivent aussi leurs activités de conseil et d'orientation selon les besoins notamment auprès des associations, afin de permettre le développement de prestations complémentaires, pertinentes et accessibles. Les antennes régionales sont donc le lien entre le terrain et le BCI. Elles représentent des chaînons essentiels dans la mise en œuvre du PIC, ainsi que de la politique publique d'intégration « à la vaudoise ».

Le bénévolat joue un rôle essentiel en Suisse, où près de 40% de la population âgée de plus de 15 ans s'engage dans des activités bénévoles (Observatoire du bénévolat en Suisse, 2020). Ce phénomène représente une force économique considérable, avec des millions d'heures de travail. Le BCI collabore quotidiennement avec de nombreux partenaires et soutient divers projets, notamment ceux portés par des associations dont le fonctionnement repose essentiellement sur le travail bénévole.

Pour ce rapport d'activités, le BCI a choisi de mettre en lumière trois associations soutenues en 2023, dont les activités dépendent principalement de l'engagement sans faille de leurs bénévoles.

5 questions:

- A** Pourriez-vous nous faire un retour d'expérience sur vos activités en 2023? Avez-vous eu des activités particulièrement marquantes?
- B** Quelle est l'importance du bénévolat dans le fonctionnement et les succès de votre association, et comment vos bénévoles contribuent-ils à atteindre vos objectifs?
- C** Quelles stratégies ou initiatives mettez-vous en place pour recruter, former et retenir vos bénévoles?
- D** Quelles sont les plus grands défis que vous rencontrez dans la gestion du bénévolat au sein de votre association, et comment travaillez-vous pour surmonter ces obstacles?
- E** Quels sont les prochains défis pour votre association? Et quelles perspectives de développement envisagez-vous pour la prochaine année à venir?

Association des Bénévoles auprès des Requérants d'Asile du Lavaux (ABRAL)



Entretien avec Anne Colombini, membre du comité.

L'ABRAL, fondée en 2012, est une association de bénévoles auprès des requérants d'asile de Lavaux qui contribue à promouvoir et développer la qualité de vie des migrants de cette région en leur proposant une présence, une écoute et un soutien individuels ainsi que des activités collectives qui facilitent leur intégration au sein de la population locale. Elle fonctionne en partenariat avec la commune de Pully, l'Établissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM), le BCI et l'Église protestante réformée du canton de Vaud (EERV).

A De nombreuses activités ont été organisées à l'attention des requérant·es d'asile, réfugié·es et migrant·es de la région de Lavaux. Par exemple, les ateliers de français offerts par des bénévoles ou encore l'organisation de sorties et d'activités collectives dans la région. De plus, de nombreux soutiens individuels ont été apportés dans les domaines juridique, administratif et social, permettant notamment à deux jeunes migrantes d'obtenir leur CFC. En 2023, l'association est également heureuse d'avoir pu donner vie aux 23 ateliers créatifs interculturels animés par Arielle Pestalozzi, chanteuse lyrique et formatrice en initiation musicale, grâce au soutien du BCI. Près de 80 personnes concernées par la migration s'y sont succédé, certaines régulièrement, d'autres pour des rencontres spécifiques voire isolées. Elles ont à chaque fois accepté d'entrer dans un travail de création individuelle ou collective, visuelle, musicale ou verbale, qui implique la rencontre risquée de l'autre et l'abandon de ses propres peurs. Cette démarche, dont nous sommes fières, a permis de tisser des amitiés fortes, de délier des langues et de permettre à une quinzaine d'acteurs, d'actrices et de couturières de s'engager dans l'élaboration du spectacle « Agar et Ismaël, histoires d'exil » prévu pour octobre 2024. Tout cela grâce au compagnonnage fidèle et bienveillant de bénévoles qui se sont relayé·es sans relâche à leurs côtés.

B Toutes nos activités ne reposent pas sur le bénévolat. Même s'ils intègrent occasionnellement la présence de bénévoles, les ateliers créatifs interculturels ont nécessité le financement du BCI, notamment parce que nous avons fait appel à des professionnel·le·s de la musique et de la scène. Ils et elles intègrent néanmoins un mi-temps de bénévolat. Pour les autres activités, celles-ci sont en effet bénévoles et ne seraient tout simplement pas réalisables si elles devaient être rémunérées.

Par ailleurs, si l'ABRAL peut compter sur quelques bénévoles très actifs et actives, elle dispose surtout d'un vaste réseau de membres et de sympathisant·es qui constitue une précieuse ressource régulièrement mobilisée lors d'appels ponctuels. Issu·es de milieux professionnels très divers, les personnes qui composent ce réseau de solidarité sont indispensables à la réalisation de nos objectifs.

C Il est difficile de parler de véritable stratégie de recrutement. Elle mériterait d'être affinée, car cela reste une opération ingrate dont les fruits ne sont pas toujours satisfaisants. S'y adonner régulièrement empiète sur d'autres engagements de terrain. Elle est plutôt réalisée au coup par coup, par cooptation ou réseau privé. La diffusion régulière de nouvelles et d'appels dans le réseau génère toujours des réponses et parfois des offres spontanées. Par ailleurs, je lance des appels à bénévoles en formulant des propositions concrètes d'engagement. Cela génère des réponses isolées qui finissent par compter. Les fêtes sont aussi l'occasion de rassembler des bénévoles. En revanche, nous ne formons guère nos bénévoles, sinon en les intégrant à des activités existantes. L'idée de les former est à creuser. Quant à la suite... les premiers bénévoles, qui ont fait preuve d'une fidélité sans faille, commencent à prendre de l'âge. Les suivants semblent plus labiles. Il y a quelques idées à développer : maintenir le lien par des messages de reconnaissance, organiser des fêtes et partager leurs coordonnées pour favoriser les contacts.

D Le recrutement reste un obstacle ainsi que la gestion des bénévoles. Par exemple, certain·es bénévoles se proposent pour donner des ateliers de français ; ils et elles peuvent avoir des ambitions trop élevées pour leurs élèves et se décourager face aux résistances qu'ils rencontrent, liées au niveau de formation initial, au parcours migratoire, aux préoccupations du moment, etc. Il leur est parfois difficile de s'adapter à leur public et, pour moi, gérer la déception des un·es comme des autres peut s'avérer délicat.

E Le recrutement, la formation et la gestion des bénévoles pourrait être un nouveau défi utile à la relève. Gérer l'impuissance face à certaines situations. Développer un atelier de gestion administrative – pourquoi pas en collaboration avec le service de l'EPER « Formation F en B ».

Association Entrelaçar

Entretien réalisé avec Ana Farinha Zehri,
Présidente de l'association et membre du comité.



Créée en 1996, l'Association Entrelaçar a pour objectif de soutenir et d'accompagner les personnes de langue lusophone résidant dans le canton de Vaud. Si ses débuts visaient principalement à améliorer l'accès aux structures médico-sociales, ses activités se sont depuis largement diversifiées. Portée par l'engagement d'une douzaine de bénévoles, elle assure des permanences d'appui social, d'orientation et d'écoute, ainsi qu'un accompagnement individualisé dans des situations spécifiques. L'association offre également des services d'interprétariat et de traduction écrite, favorisant ainsi les démarches d'intégration des personnes lusophones.

A Nous avons connu une année particulièrement active, avec une nette augmentation des demandes d'accompagnement par rapport aux années précédentes. Les situations rencontrées ont également été plus spécifiques. La plus marquante a été l'accompagnement d'une personne dans ses démarches pour rester en Suisse, avec le soutien de nos bénévoles. Toutes les possibilités ont été explorées, et plusieurs personnes sont intervenues à différents niveaux, jusqu'à porter le cas au Tribunal administratif fédéral. Malgré l'issue défavorable et le retour de la personne dans son pays d'origine, ses remerciements réguliers témoignent de l'impact significatif du travail accompli et de l'implication de nos bénévoles.

Par ailleurs, nous avons observé une hausse des demandes d'aide pour des formalités consulaires, notamment de la part de ressortissant·e·s guinéen·ne·s. La participation à la Fête Diver'cité a également été un moment fort, renforçant notre engagement communautaire et notre visibilité. Enfin, l'arrivée de nouveaux bénévoles a joué un rôle crucial, apportant énergie et nouvelles compétences à nos activités.

B Le fonctionnement de l'association repose essentiellement sur le bénévolat, puisqu'un seul poste à un taux de 15% est salarié. Nos bénévoles apportent non seulement leur temps, mais aussi une diversité de compétences, car ils et elles viennent de professions différentes : comptable, psychologue, secrétaire, vendeur/vendeuse, géographe, travailleur/travailleuse social·e ou encore avocat·e. Leur engagement permet de maintenir des permanences régulières et de répondre efficacement aux besoins de la communauté lusophone.

C Pour attirer des candidat·e·s, nous publions des annonces sur des plateformes comme Bénévolat-Vaud et dans des lieux universitaires. À leur arrivée, les nouveaux bénévoles sont formés par des membres expérimentés lors de permanences réalisées en duo. Ils apprennent par la pratique, « sur le terrain », et participent à des séances de coordination mensuelles. Ces séances sont importantes, car elles permettent aux bénévoles de se rencontrer, d'échanger, de partager leurs expériences et de recevoir des retours des autres bénévoles. Nous encourageons également la participation à des formations complémentaires, telles que celles organisées par le CSP, BLI, BCI, etc.

D L'un des plus grands défis que nous rencontrons est l'adaptation aux changements de vie des bénévoles, comme lorsqu'ils trouvent un emploi, changent d'horaires ou ont des obligations familiales, ce qui peut limiter leur disponibilité. Malgré cela, certain·e·s tiennent vraiment à rester car ils trouvent l'expérience enrichissante. Nous avons toutefois été attentifs à ces aspects lors de nos derniers recrutements. Actuellement, nous cherchons aussi à atteindre des bénévoles retraité·e·s, mais nous rencontrons des difficultés pour toucher cette population. Nous réfléchissons à des solutions et à des stratégies de recrutement, car il s'agit de profils intéressants, avec beaucoup de connaissances et bien intégrés. Un autre défi important est le risque d'essoufflement, car certain·e·s bénévoles peuvent être énormément sollicité·e·s et ont parfois du mal à prendre du recul face à certaines situations. Certain·e·s apprennent à les gérer, mais d'autres décident de nous quitter.

E L'un des principaux défis reste le renouvellement des bénévoles, notamment pour remplacer celles et ceux qui partent à la retraite ou deviennent moins disponibles en raison de changements dans le cadre privé. Ainsi, nous espérons également pouvoir diversifier notre base de bénévoles. Dans la poursuite de nos activités, nous envisageons de renforcer notre collaboration avec des consulats lusophones pour améliorer notre efficacité dans la résolution de problèmes administratifs. Nous entretenons déjà de bonnes relations avec les consulats du Portugal, mais avons peu de contacts auprès des autres. Bien que cela nécessite du temps et des ressources, nous prévoyons donc de développer ces relations.

Association NELA

Entretien mené avec Valérie Despont,
Directrice de l'association.

Association
NELA

Fondée en 2017 par François Burland, l'Association NELA vise l'intégration des jeunes migrants par l'art. Depuis 2019, l'association s'est réorientée vers le parrainage et la mise en lien des jeunes migrants avec des familles locales, tout en conservant des projets artistiques, sportifs et sociaux. L'association accompagne plus d'une centaine de jeunes de 18 à 25 ans chaque année, leur permettant ainsi de se familiariser avec la culture suisse, de prendre confiance, de développer des compétences et de se construire des repères.

A L'année a été riche en événements marquants. Grâce à un financement du Département général de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ), nous avons pu lancer un cours de photographie tout au long de l'année, impliquant une dizaine de jeunes. Nous avons également organisé des ateliers artistiques tels que des cours de street art, de slam et d'initiation à la musique électronique, renforçant l'intégration par l'expression artistique. Sur le plan sportif, des cours de natation, de yoga et de vélo ont été mis en place. Des partenariats ont également été créés avec des théâtres, des cinémas et un guide de montagne, permettant aux jeunes de participer à plusieurs sorties dans tout le canton de Vaud. Un des succès majeurs a été notre programme de parrainage/marrainage, soutenu par le BCI, avec plus de 100 jeunes mis en lien avec des familles locales. Parmi eux, 87 ont bénéficié du parrainage/marrainage classique, tandis qu'une vingtaine a participé à des cours de conversation en français hebdomadaires pour pratiquer la langue dans un contexte informel. Nous avons aussi intensifié nos interventions dans les écoles et gymnases vaudois, où les jeunes migrant·e·s témoignent de leur parcours devant les élèves. Cette activité vise à sensibiliser les élèves aux réalités des migrant·e·s, suscitant des discussions enrichissantes et un grand intérêt de la part des élèves, des parents et des enseignant·e·s.

B Le fonctionnement de notre association repose principalement sur le bénévolat. D'une part, le comité et les membres de l'association, soit une bonne dizaine de bénévoles, interviennent dans divers domaines en fonction de leurs compétences : accompagnement des jeunes migrants dans leurs démarches administratives et éducatives, coordination d'activités telles que les cours de conversation en français, demandes de partenariats, organisation d'événements, suivi des projets de parrainage, ou encore interprétariat communautaire. Chaque semaine,

nous investissons collectivement plus de cent heures de travail. D'autre part, il y a les parrains et marraines, au nombre de 350 à 400. Leur engagement va au-delà du simple accompagnement ; ils créent des liens solides et durables avec les jeunes, facilitant leur intégration et leur permettant de se sentir soutenu·e·s et compris·e·s.

C Pour le recrutement au sein de l'association, il s'agit généralement de personnes qui sont déjà parrain·e·s ou marrain·e·s actifs/actives et qui ont envie de donner plus de temps. Il peut aussi s'agir de personnes déjà actives dans le domaine de la migration que nous allons « chercher », car elles ont des profils intéressants. Notre équipe est stable et s'enrichit d'année en année. Recruter des parrains/marraines est un travail constant et très prenant ; nous en prenons soin en organisant des événements informels pour qu'ils et elles puissent se rencontrer, échanger sur leur expérience, et nous organisons également des séances d'information sur des sujets spécifiques, comme par exemple les titres de séjour.

D Le recrutement de nouveaux parrains et marraines est probablement l'un des plus grands défis. Nous recevons en moyenne près de huit demandes par semaine de jeunes à la recherche d'un parrain ou d'une marraine. Nous mettons donc en place différentes stratégies telles que le recours aux réseaux sociaux, l'organisation de rencontres et d'événements pour sensibiliser le public, et la sollicitation des bénévoles actuel·le·s pour recruter dans leur cercle social. Nous sortons également de la périphérie de Lausanne et nous rendons dans les régions, mais pour des raisons que nous n'expliquons pas, cela ne fonctionne pas partout.

E Avec l'arrivée d'une nouvelle présidente, l'association prévoit de développer des projets inédits et des événements plus ambitieux pour renforcer l'engagement des bénévoles. Des demandes de fonds seront effectuées pour soutenir ces initiatives. Nous souhaiterions également poursuivre l'accompagnement des bénévoles au travers de courtes formations. Puis renforcer notre structure en améliorant notre base de données et en la rendant accessible aux bénévoles œuvrant au sein de notre association. Finalement pérenniser et étoffer nos prestations dans les établissements scolaires afin d'informer la jeunesse sur la migration et ses enjeux. Une initiative qui se met en place et fait totalement sens pour nous est la nouvelle implication de certains bénéficiaires dans les décisions que nous prenons au sein de Nela : leur avis nous paraît d'une extrême pertinence.

Perspectives

Plus que jamais, la question de la migration occupe une place centrale dans le débat public et politique. Il en est certes ainsi depuis plusieurs décennies, mais le phénomène s'amplifie avec, aujourd'hui, un sentiment d'effervescence et d'urgence, dû à plusieurs facteurs.

Certains éléments, comme le vieillissement démographique et la pénurie de main-d'œuvre, nourrissent déjà les réflexions sans réellement impacter les décisions politiques. Ou plutôt, comme cela a souvent été relevé par les acteurs et actrices de l'intégration, dans un sens qui répond plus à des finalités politiques qu'à des besoins stratégiques nationaux. On pense bien sûr et encore au durcissement des lois cadres touchant à l'immigration, qui a fait régresser le travail de l'intégration d'au moins dix ans, sans que l'opportunité ne soit saisie pour concilier la gestion de la question migratoire avec les besoins du pays.

Dans la foulée, et sur fond de sortie de la crise sanitaire et de l'augmentation de la précarité, la crise ukrainienne est arrivée, secouant un peu plus le monde de la migration: des flux massifs de personnes à accueillir, un nouveau permis, un profil de population migrante différent, une injonction fédérale pour une intégration prioritaire et rapide.

Deux ans après, les lignes continuent de bouger. On ne parle plus de crise, mais d'une situation migratoire dont la gestion est de plus en plus liée à d'autres enjeux que ceux de l'accueil et de la protection. Le coût de la crise et la résolution de la pénurie de main-d'œuvre dominant le débat. Ces thèmes impactent directement les décisions liées aux titulaires des permis S et ont des répercussions indirectes sur les autres publics. Certaines sont très positives, telles que l'accélération de l'accès aux mesures et au marché du travail, la collaboration entre les services de l'État, et la sensibilisation des employeurs. Mais elles produisent des effets indésirables dont le principal est un risque de traitement inéquitable entre les différents publics issus de la migration.

À cet égard, il convient de rappeler que la politique d'intégration, telle qu'elle avait été voulue par la Confédération et mise en œuvre dans le cadre des PIC en 2014, reposait sur quatre principes fondamentaux: garantir l'égalité des chances, exiger la responsabilité individuelle, reconnaître la diversité et exploiter les potentiels.

Quelles que soient les perspectives, il est indispensable de s'en souvenir.

Liste des organismes soutenus en 2023

Les appels aux projets du BCI ont pour vocation de soutenir différentes initiatives visant à favoriser la cohésion sociale, l'intégration des personnes étrangères et la prévention du racisme.

En 2023, 82 organismes ont été soutenus par le BCI.

- Albinfo.ch
- ALMEGA Formations
- Appartenances
- Association ABRAL
- Association Alteritas
- Association AMIS
- Association ARC-Echange
- Association BienVenue
- Association Découvrir
- Association du SemoNord
- Association Ebene Suisse
- Association Entrelaçar
- Association Groupe d'Accueil des Migrants de la Vallée de Joux (GAMVJ)
- Association Kalam
- Association la Ribambelle
- Association Les Lents
- Association NELA
- Association Nouvelles Perspectives
- Association PAIRES
- Association Palabres
- Association pour le Français à Clarens
- Association Pouvoir d'Agir
- Association reCYCLO
- Association SuperMamans
- Association Verso
- Association Vivre Ensemble
- Association WhatSport
- Bureau lausannois pour les immigrés (BLI), Ville de Lausanne
- Caritas Vaud
- Centre Social Protestant Vaud (CSP-Vaud)
- Centre socioculturel Pôle Sud
- Centre social d'intégration des réfugiés (CSIR)
- Centre Suisse Islam et Société
- Commission Communale Suisses-immigrés de Payerne (CCSI Payerne)
- Commission d'intégration Roche (CIRoche)
- Commission d'Intégration Suisses-immigrés de Prilly (CISIP)
- Commission d'intégration Villeneuve (CIV)
- Commission intercommunale d'intégration Suisses-étrangers et de prévention du racisme Orbe-Chavornay (CISEROC)
- Commune d'Avenches
- Commune de Bex
- Commune de Château-d'Œx
- Commune de Chavannes-près-Renens
- Commune de Chavornay
- Commune de Cossonay
- Commune de Montreux
- Commune de Payerne
- Commune de Rolle
- Commune de Vallorbe
- Conseil & Accompagnement professionnel (CAP)
- Conseil de la Diaspora Africaine en Suisse CDAS
- Corref
- Diaspora TV Suisse
- ECAP Vaud
- Entraide Protestante Suisse (EPER)
- Établissement primaire de Vevey
- Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM)
- Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO)
- Fondation internationale pour la population et le développement
- Français en jeu
- Globlivres
- Groupe suisses-étrangers de Moudon et région
- Institut suisse Jeunesse et Médias (ISJM)
- La Bourse à travail (BAT)
- L'Association pour la Jeunesse Aiglonne
- Le Relais, centre de formation continue (CEFIL)
- Lire et Écrire
- Métis'Arte
- Ostara
- Partenaire Enfance & Pédagogie (PEP)
- Pro Enfance
- Service Inclusion et actions sociales de proximité (SISP), Ville de Lausanne
- Sésame, centre socioculturel de l'arrondissement scolaire de Rolle
- Solidarité Afrique Farafina
- Syndicat Unia
- Ville de Gland
- Ville de Morges
- Ville de Nyon
- Ville de Prilly
- Ville de Renens
- Ville de Vevey
- Ville d'Ecublens
- Ville d'Yverdon-les-Bains

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE, DE L'INNOVATION, DE L'EMPLOI ET DU PATRIMOINE
Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme
Avenue de Sévelin 46, 1014 Lausanne | T 021 316 49 59
info.integration@vd.ch | www.vd.ch/integration

© 10^e édition, août 2024